



Philippe Leuba
Conseiller d'Etat

Chef du Département de l'économie et du sport

Rue Caroline 11
1014 Lausanne

Monsieur
Bernard Lehmann, Directeur
Office fédéral de l'agriculture
Mattenhofstrasse 5
3003 Berne

Réf. : 630'199

Lausanne, le 12 mai 2017

Train d'ordonnances agricoles 2017

Monsieur le Directeur,

Le Département de l'économie et du sport a bien reçu votre courrier du 6 février 2017 l'invitant à se prononcer sur le train d'ordonnances agricoles 2017 et vous en remercie.

Après avoir examiné attentivement les documents mis en consultation, je constate que d'importantes modifications sont proposées alors qu'une certaine stabilité est souhaitée pour les autorités cantonales et les exploitants, beaucoup de changements ayant déjà eu lieu ces dernières années.

La simplification administrative, leitmotiv de la PA 2014-2017, n'est de loin pas respectée quant à certaines propositions, notamment en ce qui concerne les contributions à l'utilisation efficiente des ressources et la modification de l'ordonnance sur le vin.

En matière de paiements directs, nous acceptons la diminution des contributions pour la biodiversité à condition que les sommes économisées soient affectées au soutien de l'agriculture productive. Une telle réduction est très mal perçue par la profession qui demande de la stabilité dans les mesures.

En ce qui concerne l'ordonnance sur le vin, nous doutons du fait que, dans un contexte de simplification administrative, il soit judicieux de mettre en chantier cette réforme. La majorité des producteurs respectent les règles mais c'est l'ensemble de la branche qui devra subir les complications générées par ces modifications, si elles sont acceptées. Le système proposé entraînerait des coûts supplémentaires pour la profession et il paraît indispensable que la Confédération s'engage à doubler sa participation financière le cas échéant. Enfin, compte tenu des adaptations projetées, le délai proposé pour la mise en œuvre des modifications est tout simplement irréaliste. De plus, il nous semble très important de mettre en place un échange d'information et une coordination entre les entités administratives fédérales (douanes, agriculture, sécurité alimentaire, TVA) pour lutter contre les fraudes impliquant des vins importés.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Chef du département

Philippe Leuba
Conseiller d'Etat

Annexe

- *Formulaire standard – remarques par projet d'ordonnances*

Copies

- *Service de l'agriculture et de la viticulture*
- *Service de la consommation et des affaires vétérinaires*
- *Office des affaires extérieures*